

VILLE DE MALAKOFF
HAUTS DE SEINE

ville de Malakoff 

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION
CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX
DU 22 MARS 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mars,

En application des articles L.1411-3 et L.1413-1 du code général des collectivités territoriales, dès communication à l'autorité délégante d'un rapport établi par le délégataire de service public, celui-ci est soumis pour examen à la commission consultative des services publics locaux.

En conséquence, les membres de la commission consultative des services publics locaux se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Sonia FIGUÈRES, 1^{ère} Maire-adjointe, afin d'examiner :

- **Le rapport d'activité relatif à l'exercice 2021 de la délégation de service public pour l'exploitation des parcs de stationnement.**

Les membres de la commission consultative des services publics locaux se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Sonia FIGUÈRES, 1^{ère} Maire-adjointe.

Etaient présents :

- **Membres élu.e.s de la CCSPL :**
 - Madame Sonia FIGUÈRES, 1^{ère} Maire-adjointe, Présidente,
 - Monsieur Dominique CARDOT, 4^{ème} Maire-adjoint, membre titulaire,
 - Monsieur Anthony TOUEILLES, Conseiller municipal, membre titulaire,
 - Monsieur Roger PRONESTI, Conseiller municipal, membre titulaire.
- **Membres de l'Administration :**
 - Monsieur Loïc SAINT-CAST, Responsable du service police municipale – garde urbaine ;
 - Monsieur Clément DAUTELLE, Directeur des affaires générales.

- **Membres des associations :**

Absents convoqués et excusés

- Malakoff Village,
- Secours Catholique,
- Secours Populaire,
- La Vigie,
- Association Conférence Nationale du Logement des Hauts-de-Seine.

Madame Sonia FIGUÈRES, Présidente, ouvre la séance et présente son objectif, à savoir :

- Émettre un avis sur le rapport d'activité relatif à l'exercice 2021 de la délégation de service public pour l'exploitation des parcs de stationnement.

Il convient donc de recueillir l'avis de la commission consultative des services publics locaux, conformément aux dispositions des articles L.1411-3 et L.1413-1 du code général des collectivités territoriales, avant que le conseil municipal ne se prononce lors de sa séance du 29 mars 2023.

Madame Sonia FIGUÈRES demande ensuite à Monsieur Loïc SAINT-CAST de présenter la synthèse du rapport.

Ledit rapport est annexé au procès-verbal.

Elle invite ensuite les membres de la commission à échanger sur le rapport présenté.

Après avoir échangé, Madame Sonia FIGUÈRES propose à chaque membre d'émettre un avis.

Le rapport d'activité relatif à l'exercice 2021 de la délégation de service public pour l'exploitation des parcs de stationnement ;

Le tableau suivant en donne le résultat :

Membre de la Commission	Avis favorable	Avis défavorable
Madame Sonia FIGUÈRES	X	
Monsieur Dominique CARDOT	X	
Monsieur Anthony TOUEILLES	X	
Monsieur Roger PRONESTI	X	

Il en ressort de la commission consultative des services publics locaux émet un **avis favorable** concernant Le rapport d'activité relatif à l'exercice 2021 de la délégation de service public pour l'exploitation des parcs de stationnement.

ANNEXE 1 AU PROCÈS-VERBAL

**TABLEAU RECAPITULATIF
APPRECIATIONS PORTEES SUR LE RAPPORT D'ACTIVITE 2021
RELATIF À LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC
POUR L'EXPLOITATION DES PARCS DE STATIONNEMENT**

Appréciation générale : Favorable

PRECONISATIONS / COMMENTAIRES

Les élus souhaitent que les délais d'intervention du délégataire soient plus courts.
Ils soulignent la nécessité d'appliquer les pénalités prévues en cas de délais d'intervention trop longs.

En outre, les élus rappellent la nécessité d'une réponse rapide quand les usagers utilisent le bouton d'appel, ce qui ne semble pas toujours être le cas.

VILLE DE MALAKOFF
HAUTS DE SEINE

ville de Malakoff 

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION
CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX
DU 22 MARS 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mars,

En application des articles L.1411-3 et L.1413-1 du code général des collectivités territoriales, dès communication à l'autorité délégante d'un rapport établi par le délégataire de service public, celui-ci est soumis pour examen à la commission consultative des services publics locaux.

En conséquence, les membres de la commission consultative des services publics locaux se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Sonia FIGUÈRES, 1^{ère} Maire-adjointe, afin d'examiner :

- **Le rapport d'activité relatif à l'exercice 2021 de la délégation de service public pour l'exploitation des parcs de stationnement.**

Les membres de la commission consultative des services publics locaux se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Sonia FIGUÈRES, 1^{ère} Maire-adjointe.

Etaient présents :

- **Membres élu.e.s de la CCSPL :**
 - Madame Sonia FIGUÈRES, 1^{ère} Maire-adjointe, Présidente,
 - Monsieur Dominique CARDOT, 4^{ème} Maire-adjoint, membre titulaire,
 - Monsieur Anthony TOUEILLES, Conseiller municipal, membre titulaire,
 - Monsieur Roger PRONESTI, Conseiller municipal, membre titulaire.
- **Membres de l'Administration :**
 - Monsieur Loïc SAINT-CAST, Responsable du service police municipale – garde urbaine ;
 - Monsieur Clément DAUTELLE, Directeur des affaires générales.

- **Membres des associations :**

Absents convoqués et excusés

- Malakoff Village,
- Secours Catholique,
- Secours Populaire,
- La Vigie,
- Association Conférence Nationale du Logement des Hauts-de-Seine.

Madame Sonia FIGUÈRES, Présidente, ouvre la séance et présente son objectif, à savoir :

- Émettre un avis sur le rapport d'activité relatif à l'exercice 2021 de la délégation de service public pour l'exploitation des parcs de stationnement.

Il convient donc de recueillir l'avis de la commission consultative des services publics locaux, conformément aux dispositions des articles L.1411-3 et L.1413-1 du code général des collectivités territoriales, avant que le conseil municipal ne se prononce lors de sa séance du 29 mars 2023.

Madame Sonia FIGUÈRES demande ensuite à Monsieur Loïc SAINT-CAST de présenter la synthèse du rapport.

Ledit rapport est annexé au procès-verbal.

Elle invite ensuite les membres de la commission à échanger sur le rapport présenté.

Après avoir échangé, Madame Sonia FIGUÈRES propose à chaque membre d'émettre un avis.

Le rapport d'activité relatif à l'exercice 2021 de la délégation de service public pour l'exploitation des parcs de stationnement ;

Le tableau suivant en donne le résultat :

Membre de la Commission	Avis favorable	Avis défavorable
Madame Sonia FIGUÈRES	X	
Monsieur Dominique CARDOT	X	
Monsieur Anthony TOUEILLES	X	
Monsieur Roger PRONESTI	X	

Il en ressort de la commission consultative des services publics locaux émet un **avis favorable** concernant Le rapport d'activité relatif à l'exercice 2021 de la délégation de service public pour l'exploitation des parcs de stationnement.

ANNEXE 1 AU PROCÈS-VERBAL

**TABLEAU RECAPITULATIF
APPRECIATIONS PORTEES SUR LE RAPPORT D'ACTIVITE 2021
RELATIF À LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC
POUR L'EXPLOITATION DES PARCS DE STATIONNEMENT**

Appréciation générale : Favorable

PRECONISATIONS / COMMENTAIRES

Les élus souhaitent que les délais d'intervention du délégataire soient plus courts.
Ils soulignent la nécessité d'appliquer les pénalités prévues en cas de délais d'intervention trop longs.

En outre, les élus rappellent la nécessité d'une réponse rapide quand les usagers utilisent le bouton d'appel, ce qui ne semble pas toujours être le cas.

VILLE DE MALAKOFF
HAUTS DE SEINE

ville de Malakoff 

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION
CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX
DU 22 MARS 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mars,

En application des articles L.1411-3 et L.1413-1 du code général des collectivités territoriales, dès communication à l'autorité délégante d'un rapport établi par le délégataire de service public, celui-ci est soumis pour examen à la commission consultative des services publics locaux.

En conséquence, les membres de la commission consultative des services publics locaux se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Sonia FIGUÈRES, 1^{ère} Maire-adjointe, afin d'examiner :

- **Le rapport d'activité relatif à l'exercice 2021 de la délégation de service public pour l'exploitation des parcs de stationnement.**

Les membres de la commission consultative des services publics locaux se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Sonia FIGUÈRES, 1^{ère} Maire-adjointe.

Etaient présents :

- **Membres élu.e.s de la CCSPL :**

- Madame Sonia FIGUÈRES, 1^{ère} Maire-adjointe, Présidente,
- Monsieur Dominique CARDOT, 4^{ème} Maire-adjoint, membre titulaire,
- Monsieur Anthony TOUEILLES, Conseiller municipal, membre titulaire,
- Monsieur Roger PRONESTI, Conseiller municipal, membre titulaire.

- **Membres de l'Administration :**

- Monsieur Loïc SAINT-CAST, Responsable du service police municipale – garde urbaine ;
- Monsieur Clément DAUTELLE, Directeur des affaires générales.

- **Membres des associations :**

Absents convoqués et excusés

- Malakoff Village,
- Secours Catholique,
- Secours Populaire,
- La Vigie,
- Association Conférence Nationale du Logement des Hauts-de-Seine.

Madame Sonia FIGUÈRES, Présidente, ouvre la séance et présente son objectif, à savoir :

- Émettre un avis sur le rapport d'activité relatif à l'exercice 2021 de la délégation de service public pour l'exploitation des parcs de stationnement.

Il convient donc de recueillir l'avis de la commission consultative des services publics locaux, conformément aux dispositions des articles L.1411-3 et L.1413-1 du code général des collectivités territoriales, avant que le conseil municipal ne se prononce lors de sa séance du 29 mars 2023.

Madame Sonia FIGUÈRES demande ensuite à Monsieur Loïc SAINT-CAST de présenter la synthèse du rapport.

Ledit rapport est annexé au procès-verbal.

Elle invite ensuite les membres de la commission à échanger sur le rapport présenté.

Après avoir échangé, Madame Sonia FIGUÈRES propose à chaque membre d'émettre un avis.

Le rapport d'activité relatif à l'exercice 2021 de la délégation de service public pour l'exploitation des parcs de stationnement ;

Le tableau suivant en donne le résultat :

Membre de la Commission	Avis favorable	Avis défavorable
Madame Sonia FIGUÈRES	X	
Monsieur Dominique CARDOT	X	
Monsieur Anthony TOUEILLES	X	
Monsieur Roger PRONESTI	X	

Il en ressort de la commission consultative des services publics locaux émet un **avis favorable** concernant Le rapport d'activité relatif à l'exercice 2021 de la délégation de service public pour l'exploitation des parcs de stationnement.

ANNEXE 1 AU PROCÈS-VERBAL

**TABLEAU RECAPITULATIF
APPRECIATIONS PORTEES SUR LE RAPPORT D'ACTIVITE 2021
RELATIF À LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC
POUR L'EXPLOITATION DES PARCS DE STATIONNEMENT**

Appréciation générale : Favorable

PRECONISATIONS / COMMENTAIRES

Les élus souhaitent que les délais d'intervention du délégataire soient plus courts.
Ils soulignent la nécessité d'appliquer les pénalités prévues en cas de délais d'intervention trop longs.

En outre, les élus rappellent la nécessité d'une réponse rapide quand les usagers utilisent le bouton d'appel, ce qui ne semble pas toujours être le cas.

VILLE DE MALAKOFF
HAUTS DE SEINE

ville de Malakoff 

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION
CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX
DU 22 MARS 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mars,

En application des articles L.1411-3 et L.1413-1 du code général des collectivités territoriales, dès communication à l'autorité délégante d'un rapport établi par le délégataire de service public, celui-ci est soumis pour examen à la commission consultative des services publics locaux.

En conséquence, les membres de la commission consultative des services publics locaux se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Sonia FIGUÈRES, 1^{ère} Maire-adjointe, afin d'examiner :

- **Le rapport d'activité relatif à l'exercice 2021 de la délégation de service public pour l'exploitation des parcs de stationnement.**

Les membres de la commission consultative des services publics locaux se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Sonia FIGUÈRES, 1^{ère} Maire-adjointe.

Etaient présents :

- **Membres élu.e.s de la CCSPL :**
 - Madame Sonia FIGUÈRES, 1^{ère} Maire-adjointe, Présidente,
 - Monsieur Dominique CARDOT, 4^{ème} Maire-adjoint, membre titulaire,
 - Monsieur Anthony TOUEILLES, Conseiller municipal, membre titulaire,
 - Monsieur Roger PRONESTI, Conseiller municipal, membre titulaire.
- **Membres de l'Administration :**
 - Monsieur Loïc SAINT-CAST, Responsable du service police municipale – garde urbaine ;
 - Monsieur Clément DAUTELLE, Directeur des affaires générales.

- **Membres des associations :**

Absents convoqués et excusés

- Malakoff Village,
- Secours Catholique,
- Secours Populaire,
- La Vigie,
- Association Conférence Nationale du Logement des Hauts-de-Seine.

Madame Sonia FIGUÈRES, Présidente, ouvre la séance et présente son objectif, à savoir :

- Émettre un avis sur le rapport d'activité relatif à l'exercice 2021 de la délégation de service public pour l'exploitation des parcs de stationnement.

Il convient donc de recueillir l'avis de la commission consultative des services publics locaux, conformément aux dispositions des articles L.1411-3 et L.1413-1 du code général des collectivités territoriales, avant que le conseil municipal ne se prononce lors de sa séance du 29 mars 2023.

Madame Sonia FIGUÈRES demande ensuite à Monsieur Loïc SAINT-CAST de présenter la synthèse du rapport.

Ledit rapport est annexé au procès-verbal.

Elle invite ensuite les membres de la commission à échanger sur le rapport présenté.

Après avoir échangé, Madame Sonia FIGUÈRES propose à chaque membre d'émettre un avis.

Le rapport d'activité relatif à l'exercice 2021 de la délégation de service public pour l'exploitation des parcs de stationnement ;

Le tableau suivant en donne le résultat :

Membre de la Commission	Avis favorable	Avis défavorable
Madame Sonia FIGUÈRES	X	
Monsieur Dominique CARDOT	X	
Monsieur Anthony TOUEILLES	X	
Monsieur Roger PRONESTI	X	

Il en ressort de la commission consultative des services publics locaux émet un **avis favorable** concernant Le rapport d'activité relatif à l'exercice 2021 de la délégation de service public pour l'exploitation des parcs de stationnement.

ANNEXE 1 AU PROCÈS-VERBAL

**TABLEAU RECAPITULATIF
APPRECIATIONS PORTEES SUR LE RAPPORT D'ACTIVITE 2021
RELATIF À LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC
POUR L'EXPLOITATION DES PARCS DE STATIONNEMENT**

Appréciation générale : Favorable

PRECONISATIONS / COMMENTAIRES

Les élus souhaitent que les délais d'intervention du délégataire soient plus courts.
Ils soulignent la nécessité d'appliquer les pénalités prévues en cas de délais d'intervention trop longs.

En outre, les élus rappellent la nécessité d'une réponse rapide quand les usagers utilisent le bouton d'appel, ce qui ne semble pas toujours être le cas.